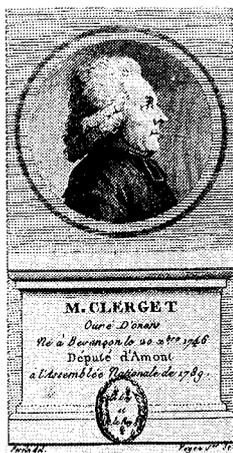


BAILLIAGES SECONDAIRES :
BAUME-LES-DAMES, GRAY

12 députés

CLERGÉ



CLERGET Pierre-François

(1746 - 1808)

Curé d'Onans

Il rejoignit ses collègues du Tiers et prêta le serment civique. Émigré sous la Terreur, il mourut aux Canaries.



LOMPRÉ Claude-Bénigne

(1745 - 1823)

Chanoine de Champlitte

Un des premiers à se réunir aux Communes. Ayant voté la constitution civile du clergé, il prêta le serment civique.

ROUSSELOT Claude-Germain

(1723 - 1795)

Curé de Thiénans

Un des premiers de son ordre à se joindre à ses collègues du Tiers, fit partie du comité ecclésiastique, vota avec la majorité et prêta le serment ecclésiastique.

NOBLESSE

TOULONGEON Hippolyte-Jean-René, marquis de

(1739 - 1794)

Maréchal de camp, commandant une brigade de cavalerie dans la division de Languedoc et de Roussillon

Membre du comité militaire. Soutint le projet de déclaration des Droits de l'Homme, tout en avançant l'idée qu'il fallait la dédier et l'offrir au roi. Secrétaire de l'Assemblée en octobre 1789. Refusa d'être inscrit sur la liste du

club monarchique. Après Varennes il fut chargé de recevoir le serment des troupes. Lieutenant-général en 1791 il émigra l'année suivante pour entrer au service de l'Autriche.

BAILLIAGE D'AMONT À VESOUL

BAILLIAGES SECONDAIRES :
BAUME-LES-DAMES, GRAY

121

12 députés

NOBLESSE

ESCLANS, Charles-Marie-Pierre-Félix MASSON, chevalier d'

(1763 - 1812)

Capitaine de dragons

Se réunit au Tiers le 25 juin 1789. Fit partie de la délégation envoyée au roi pour le remercier de l'acceptation du serment civique le 7 février 1790.



BUREAUX de PUZY Jean-Xavier

(1750 - 1805)

Capitaine du génie

Membre très actif d'un grand nombre de comités, fut nommé par trois fois président de l'Assemblée. Ayant repris du service après la Constituante et devant la tournure des événements, il s'enfuit après la déchéance du roi, en compagnie de La

Fayette, et Latour-Maubourg. Il fut emprisonné à Olmutz jusqu'en 1797. Émigra aux États-Unis après sa libération. Rayé de la liste des émigrés après brumaire, il fut ensuite Préfet de l'Allier et du Rhône (an X) et enfin de Gênes (messidor an XIII)



TIERS ÉTAT

ROUX de RAZE Claude-François

(1758 - 1834)

Lieutenant général du bailliage d'Amont

Prêta le serment du Jeu de Paume et vota avec la majorité. Après la Constituante, il devint juge à Vesoul,

puis à Besançon (an VIII). Conseiller à la Cour Impériale (1811) il fut confirmé dans ses fonctions par Louis XVIII.



GOURDAN Charles-Claude-Christophe

(1744 - 1804)

Lieutenant criminel assesseur au bailliage de Gray

Siégeant à gauche, il fut un des fondateurs de la société des "Amis de la Constitution". Réélu en septembre 1792 à la Convention, siégea à la Montagne. Vota la mort du roi. Fit partie du comité de salut public (7

octobre 1795) et fut élu au Conseil des Cinq-Cents (brumaire an IV), puis des Anciens (germinal an VI) dont il devint président. Bien qu'opposé au 18 brumaire, il devint juge au tribunal de Vesoul (floréal an VIII).



BAILLIAGES SECONDAIRES :
BAUME-LES-DAMES, GRAY

12 députés

TIERS ÉTAT

COCHARD Claude-Alexis

(1743 - 1815)
Avocat à Vesoul

Fit partie de la majorité de la Constituante. Commissaire du conseil exécutif de l'armée de Dumouriez, nommé juge à Vesoul dont il devint par la suite adjoint au maire.

Conseiller à la Cour de Cassation sous l'Empire. Il se rallia à la Restauration et fut élu membre de la Chambre introuvable en 1815.

MUGUET de NANTHOU François-Félix-Hyacinthe

(1760 - 1808)
Lieutenant général au bailliage de Gray

Prit place à gauche de l'Assemblée et approuva l'abolition des privilèges. Membre du comité des rapports, il eut à effectuer de nombreuses interventions. Commissaire

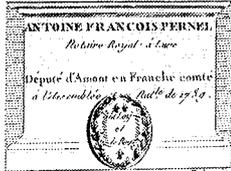
de l'Assemblée lors de la fuite du roi, il fut chargé d'enquêter sur son déroulement. Sous le Consulat, fut conseiller général du département de la Haute Saône.

DURGET Pierre-Antoine

(1745 - 1817)
Avocat à Vesoul

Un des rares députés du Tiers à être demeuré fidèle au roi. Émigré après la Constituante en Allemagne, il

ne rentra qu'en 1814. Louis XVIII lui accorda des lettres de noblesse avec la devise "Deo et Regi fides impavida".



PERNEL Antoine-François

(1733 - 1795)
Notaire et procureur royal à Lure

Vota toujours avec la majorité et ne se fit jamais remarquer.

BAILLIAGE D'AVAL À LONS-LE-SAUNIER

BAILLIAGES SECONDAIRES :

ARBOIS, ORGELET, POLIGNY, PONTARLIER, SAINT-CLAUDE, SALINS

TIERS ÉTAT

122

8 députés

VERNIER Théodore

(1731 - 1818)

Avocat à Lons-le-Saunier

Membre très actif du comité de Constitution, il multiplia également les interventions et les rapports sur les questions de finances. Il fut élu secrétaire puis président de l'Assemblée. Élu à la Convention, il y siégea parmi les modérés, vota la détention du roi. Décrété d'arrestation

en 1794, il s'enfuit en Suisse et fut rappelé par le décret du 8 décembre 1794. Élu au Conseil des Anciens (an IV), il se rallia au 18 brumaire, devint sénateur (an VIII) et fut nommé comte d'Empire. Il siégea parmi les pairs à la première Restauration (juin 1814)



BABEY Pierre-Marie-Athanase

(1743 - 1815)

Avocat du roi à Orgelet

Il embrassa les idées de la Révolution avec fermeté et eut plusieurs occasions de montrer un zèle fervent. Élu à la Convention, il vota pour la

réclusion du roi. Favorable aux Girondins, il fut arrêté après le 31 mai 1793. Membre du Conseil des Cinq-Cents de l'an IV à l'an VII.

BIDAULT Rémy-Hippolyte

(1747 - 1810)

Lieutenant criminel du bailliage de Poligny

Sa seule intervention notable concernait la conservation des bois communaux.



CHRISTIN Charles-Gabriel-Frédéric

(1744 - 1799)

Avocat à Saint-Claude

Adoptant avec ardeur les idées de la Révolution, il vota avec la majorité. Après la Constituante, il revint à Saint-Claude pour y devenir président du tribunal de son district.



BAILLIAGE D'AVAL À LONS-LE-SAUNIER

BAILLIAGES SECONDAIRES :

ARBOIS, ORGELET, POLIGNY, PONTARLIER, SAINT-CLAUDE, SALINS

8 députés

SUPPLÉANTS AYANT SIÉGÉ

CLERGÉ

ROYER Jean-Baptiste

(1733 - 1807)

Curé de Chavannes

Admis à siéger le 1er mars 1790 en remplacement d'Ignace Bruet, démissionnaire. Prêta le serment civique. Évêque constitutionnel de l'Ain (février 1791). Élu à la Convention, vota

pour la détention du roi. Girondin, il fut proscrit après le 31 mai 1793. Élu aux Cinq-Cents, il fut par la suite évêque de la Seine (25 août 1798).

NOBLESSE

MAILLY-CHATEAURENAUD Antoine-Anne-Alexandre-Marie-Gabriel-Joseph-François, marquis de

(1742 - 1819)

Admis à siéger en remplacement du marquis de Lezay-Marnezia le 20 juin 1790, ce descendant d'une grande famille, secrétaire de Voltaire à Ferney, adopta les idées nouvelles; membre de

la Convention, il vota la mort du roi. Député au Conseil des Anciens dont il fut secrétaire (1798), puis maire de Vesoul de l'an VIII à 1814.



BAILLIAGE D'AMONT À VESOUL

BAILLIAGES SECONDAIRES :
BAUME-LES-DAMES, GRAY

121

12 députés

SUPLÉANT AYANT SIÉGÉ

NOBLESSE

MERCEY, Philibert-Ignace-Rémy-Boniface-Gabriel RACLET, baron de

(né en 1757)

Il remplaça le marquis de Toulangeon, démissionnaire, le 3 mars 1790. Prévenu d'émigration sous la Terreur, il obtint sa radiation de la liste des émigrés en l'an VII.

BAILLIAGE D'AVAL À LONS-LE-SAUNIER

BAILLIAGES SECONDAIRES :

ARBOIS, ORGELET, POLIGNY, PONTARLIER, SAINT-CLAUDE, SALINS

8 députés

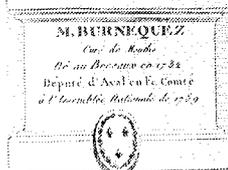
CLERGÉ

BRUET Ignace-François-Xavier

(1727 - 1821)

Curé d'Arbois

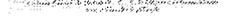
Siégeant parmi les modérés de l'Assemblée, il fut effrayé par la tournure des événements et donna sa démission le 1er mars 1790.



BURNEQUEZ Jacques-Joseph

Curé de Mouthé

Ne s'opposa pas à la réunion des trois ordres et prêta le serment civique.



NOBLESSE

LEZAY-MARNEZIA Claude-François-Adrien, marquis de

(1735 - 1810)

Ancien capitaine au régiment du Roi-infanterie

Très influencé par les doctrines des philosophes des Lumières, cet aristocrate cultivé, dont le vœu le plus cher était d'entrer à l'Académie française, siégea à gauche parmi les partisans des réformes. Déçu, il

démissionna dès mai 1790 pour aller fonder une colonie aux États-Unis. Cette expérience ayant échoué, il revint ensuite en France, d'où, inquiet sous la Terreur, il émigra en Suisse pour rentrer sous le Consulat.



TOULONGEON François-Emmanuel, vicomte de

(1748 - 1812)

Colonel de cavalerie

Féru de littérature et d'histoire, fut l'un des premiers de son ordre à se réunir aux représentants des Communes. Fit partie du comité militaire. Maréchal de camp en 1792 puis démissionnaire, il se retira de la

vie politique. Appelé à siéger à l'Institut (an V), il se rallia au 18 brumaire, fut élu député de la Nièvre au Corps Législatif (germinal an X) et réélu en 1809.

CLERGÉ

MILLOT Pierre-Philippe

(1739 - 1817)

Chanoine de Sainte-Madeleine de Besançon

Démissionna dès le 1er août 1789 et fut remplacé par Demandre.

NOBLESSE

GROSBOIS, Claude-Irénée-Marie-Nicolas PERRENEY de

(1756 - 1840)

Chevalier, premier président du parlement de Besançon

Très hostile aux principes de la Révolution, il protesta contre la réunion des ordres, contre la suppression des titres de noblesse, approuva le renvoi de Necker et ne s'associa point à l'initiative des ducs de Noailles et d'Aiguillon (nuit du 4 août). Émigra après la Constituante. Élu à la chambre introuvable le 22 août 1815. Pair de France en 1827.

TIERS ÉTAT

BLANC Jean-Denis-Ferréol

(1744 - 1789)

Avocat à Besançon

Avant d'être élu aux États généraux avait participé à la rédaction des cahiers de doléance du tiers état. Mort à Versailles le 13 juillet 1789.

LAPOULE Jean-Louis

(1737 - 1795)

Avocat à Besançon

Très actif, se fit remarquer dans de très nombreux débats à l'Assemblée dont il devint secrétaire. Secrétaire du club des Jacobins (mars 1790). Nommé juge au tribunal de cassation (1794).



SUPPLÉANTS AYANT SIÉGÉ**CLERGÉ****DEMANDRE Jean-Baptiste**

(1739 - 1823)

Curé de Saint-Pierre de Besançon

Admis à siéger en remplacement de l'abbé Millot démissionnaire, le 1er août 1789. Accepta la constitution civile du clergé et siégea avec la majorité.

Emprisonné sous la Terreur. Évêque de Besançon (1798) donna sa démission en 1801 pour faciliter la conclusion du Concordat.

TIERS ÉTAT**MARTIN François**

(1729 - 1814)

Avocat

Admis à siéger le 29 juillet 1789, en remplacement de Blanc, décédé le 13 juillet, prit place dans majorité. Maire de Gray du 9 germinal an VIII à 1805, baron de l'Empire en 1810.



BAILLIAGE DE DÔLE OU DU MILIEU

BAILLIAGES SECONDAIRES :
ORNANS, QUINGEY

CLERGÉ

GUILLOZ Pierre-François

(1720 - 1792)

Curé d'Orchamps

Prêta le serment civique et vota avec la majorité.

NOBLESSE

DORTANS Charles-François-Marie-Joseph, comte de

(1741-1824)

Lieutenant-colonel du régiment de la Reine-cavalerie

Protesta contre l'abolition des justices seigneuriales et proposa de dispenser les prêtres du service de la garde nationale. Il se retira de la vie politique à la fin de la Constituante.

TIERS ÉTAT

GRENOT Antoine

(1748 - 1808)

Avocat à Gendray

Prit part au serment du Jeu de Paume. Élu à la Convention, prit place parmi les Girondins, vota la mort du roi. Décrété d'arrestation en octobre 1793, il se cacha pendant dix huit-mois.

Envoyé en mission aux armées pendant la guerre de Vendée. Élu au Conseil des Cinq-Cents (24 germinal an IV), il se rallia au 18 brumaire. Appartint au Corps Législatif jusqu'en l'an XII.

REGNAUD d'EPERCY Pierre-Ignace

(1746 - 1805)

Procureur du roi à Dôle

Prêta le serment du Jeu de Paume, fit partie du comité de l'agriculture et opina avec la majorité de l'Assemblée.

Se retira très tôt de la vie politique pour devenir en l'an VIII juge au tribunal civil de Dôle.

124

4 députés



4 députés

CLERGÉ**TILLET, Guillaume-Louis du**

(1730 - 1794)

Evêque d'Orange

Démissionna des États généraux dès le 29 octobre 1789. Se retira dans sa terre de Blunay (Seine et Marne). Arrêté le 9 octobre 1793 et libéré le 27 septembre 1794, il mourut deux mois après.

NOBLESSE**CAUSANS de MAULÉON, Jacques VINCENS, marquis de**

(1751 - 1824)

Colonel

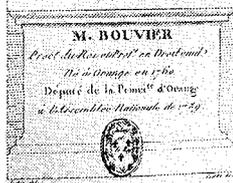
Vota contre toutes les réformes proposées à la Constituante. Se retira ensuite, jusqu'à son élection à la Chambre introuvable de 1815, où il siégea parmi les ultras. Réélu en 1816 et en 1820.

TIERS ÉTAT**BOUVIER Godefroy-Gédéon-Antoine**

(1760 - 1826)

Professeur de droit civil et procureur du roi à Orange

Prit place parmi les députés les plus avancés de la majorité. Député de Vaucluse au Conseil des Cinq-Cents en l'an VI, il fut du nombre des républicains qui s'opposèrent aux actions des royalistes et à celles de Bonaparte. Exclu de la représentation nationale au 18 brumaire.

**DUMAS Jean-Baptiste-Pierre**

(né en 1727)

Avocat à Orange

Fit adopter par l'Assemblée constituante, le 12 janvier 1790, un décret sur les pouvoirs des juges.

PRINCIPAUTÉ D'ORANGE

VIGUERIE D'ORANGE ET JUSTICE ROYALE DE COURTHEZON ASSEMBLÉES
À ORANGE

125

4 députés

SUPPLÉANT AYANT SIÉGÉ

CLERGÉ

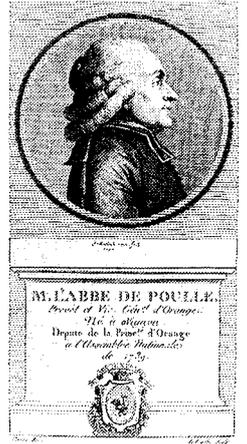
POULLE, Louis de

(1743 - 1824)

Grand vicaire de l'archevêque d'Avignon

Remplaça le 8 décembre 1789 Guillaume-Louis du Tillet, démissionnaire. Partisan de l'ancien

régime, il ne prêta pas le serment ecclésiastique. Disparut de la scène politique après la Constituante.



8 députés

CLERGÉ

SALM-SALM, Guillaume-Florentin de

(mort en 1810)

Prince du Saint-Empire, évêque de Tournai

De nationalité étrangère, il est invalidé malgré sa résistance. Fidèle à l'Empereur d'Autriche, devient archevêque de Prague en 1793.

DUPONT Martin-François

(né en 1750)

Curé de Tourcoing

Adversaire de la Révolution, il est pris à partie par le peuple après un discours contre les assignats. Sauvé par la garde, il démissionne le 29 septembre 1789.

NOBLESSE

LANNOY Charles-François, comte de

(1741 - 1792)

Maréchal de camp

Est impliqué dans la révolution brabançonne en 1790. Meurt peu de temps après.

NOYELLES, Louis-Séraphin du CHAMBGE, baron de

(1732 - 1794)

Partisan de l'ancien régime, démissionne le 29 décembre 1789 et meurt en émigration.



TIERS ÉTAT

CHOMBART Pierre-Joseph-Marie

(1755 - 1814)

Propriétaire, maire de Herlies

À la Constituante, vote avec la majorité. Ensuite député au Conseil des Anciens.



WARTEL Jean-Baptiste

(1724 - 1805)

Avocat à Lille

Est adjoint au doyen des Communes, mais démissionne dès le 12 novembre 1789 après avoir demandé un passeport illimité.

LEPOUTRE Pierre-François

(1735 - 1801)

Fermier à Linselles

Appartient à la majorité réformatrice. Maire de Linselles (1791-1792).

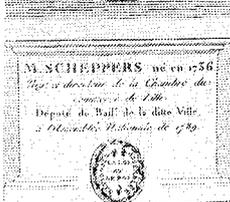


SCHEPPERS, Louis-Joseph LECLERC

(1736 - 1795)

Négociant à Lille

À la Constituante, vote avec la majorité.



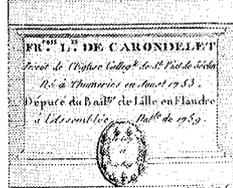
8 députés

SUPLÉANTS AYANT SIÉGÉ**CLERGÉ****NOLF Pierre-Louis-Joseph**

(1746 - 1805)

Curé de Saint-Pierre de Lille

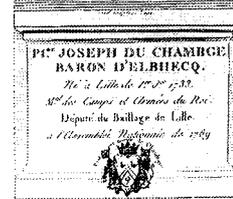
Remplace le 24 août 1789 l'évêque de Tournai, invalidé. Siège dans la majorité réformatrice et prête le serment civique. Président de la Société populaire de Lille en 1792.

**CARONDELET François-Louis, baron de**

(1753 - 1833)

Prévôt de l'église collégiale de Seclin

D'une ancienne famille installée à Thumeries. Militaire puis prêtre. Admis à siéger le 30 septembre 1789 à la place de Dupont, démissionnaire. Arrêté brièvement en 1794. Se marie par la suite.

NOBLESSE**ELBHECQ, Pierre-Joseph du CHAMBGE, baron d'**

(1733 - 1793)

Maréchal de camp

Admis à siéger le 29 décembre 1789 en remplacement du baron de Noyelles, démissionnaire. Favorable aux idées nouvelles. Lieutenant-général

en décembre 1791, il sert à l'armée du Nord en 1792. Meurt en septembre 1793, commandant de l'armée des Pyrénées Orientales.

TIERS ÉTAT**POUTRAIN Louis-Alexandre**

(1764 - 1837)

Avocat

Siège à partir du 23 mars 1790 en remplacement de Wartel, démissionnaire. Vote obscurément avec la majorité de son ordre. Sous l'Empire

conseiller général du Nord et juge de paix. Destitué par la Restauration, reprend ses fonctions en 1830.

CLERGÉ

BREUWART Jean-Léonard

(1739 - 1814)

Curé de Saint-Pierre de Douai

Prête le serment civique du clergé. Émigré en Allemagne en 1791, redevient curé à Lille à l'époque du Concordat.

NOBLESSE

AOUST Eustache-Jean-Marie, marquis d'

(1741 - 1805)

Ancien officier

A la Constituante, favorable aux réformes. Fait paraître à Lille un *Père Duchêne*. Élu du Nord à la Convention, Montagnard, il vote la mort de Louis XVI. Envoyé en mission dans le Nord et le Pas-de-Calais en 1793.

Rayé de la société des Jacobins à la fin de cette année comme ex-noble. Président du district de Douai jusqu'en 1804 puis maire de Cuincy et conseiller d'arrondissement.

TIERS ÉTAT

SIMON de MAIBELLE Pierre-Joseph

(1725 - 1795)

Professeur à la faculté de droit de Douai

Favorable à la Révolution lors de son élection, mais effrayé par les journées d'octobre, démissionne le 12 novembre 1789.

4 députés

TIERS ÉTAT



MERLIN Philippe-Antoine, dit MERLIN de DOUAI

(1754 - 1838)

Avocat au parlement des Flandres et jurisconsulte renommé dans toute la France

À la Constituante, reste attaché à la monarchie constitutionnelle et se consacre surtout à une grande oeuvre juridique : application de la suppression du régime féodal, abolition du droit d'aînesse, partage égal entre les héritiers... Élu du Nord à la Convention, se rallie à la République. Vote la mort du roi, organise le tribunal révolutionnaire, mais concourt à la chute de Robespierre. Après le 9 thermidor, membre du comité de salut public, met au pas le tribunal révolutionnaire et la Commune de Paris, fait dissoudre les Jacobins. Rédige

également le code dont s'inspirera le Code pénal. Élu par 29 départements au Conseil des Anciens en l'an IV, devient ministre de la Justice puis membre du Directoire dont il démissionne 4 mois avant le coup d'état de brumaire. Procureur général près la cour de cassation en 1801, chargé d'honneurs par Napoléon, nommé comte de l'Empire le 14 avril 1810, exilé en 1815 après le retour des Bourbons. Vit sous un nom d'emprunt à Amsterdam jusqu'à la Révolution de 1830 qui lui permet de rentrer à Paris, où il retrouve son siège à l'Institut.

SUPLÉANT AYANT SIÉGÉ

TIERS ÉTAT



PILAT Louis-Joseph

(1735 - 1809)

Cultivateur à Brebières puis bourgeois de Douai

Admis à siéger le 23 novembre 1789 après la démission de Simon de Maibelle. Vote avec la majorité. Refuse ensuite d'être maire de Douai.

CLERGÉ

ROUSSEL Jean-Baptiste-Joseph

(né en 1734)

Curé de Blaringhem

Vote la vérification des pouvoirs en commun puis prête le serment civique du clergé le 3 janvier 1791 mais se rétracte peu après. Déporté pour refus de serment en 1793.



ARBERG, Charles-Alexandre d'

(mort en 1809)

Comte du Saint-Empire, évêque d'Ypres

Assiste aux premières séances de l'Assemblée du clergé, mais invalidé car étranger, bien qu'ayant des fiefs en France. Émigre ultérieurement.

NOBLESSE

ROBECQ, Anne-Louis-Alexandre de MONTMORENCY, prince de

(1724 - 1812)

Comte du Saint-Empire, grand d'Espagne, lieutenant général des armées du roi, commandant en chef dans les provinces de Flandres, Hainaut et Cambrésis

Favorable aux premières réformes, demande un congé en août 1790, émigre en 1791 et rentre en France sous le Consulat.

HARCHIES, Jean-Charles-Augustin MOUTON, marquis de

(1753 - 1812)

Capitaine au régiment de Bresse-infanterie

Ne joue pas de rôle à l'Assemblée. Émigre en Écosse sous la Terreur et rentre sous l'Empire.

8 députés

TIERS ÉTAT

**KÿTSPOTTER, Jean-Baptiste-Louis de**

(1751 - 1805)

Lieutenant général criminel au présidial d'Hazebrouck

À la Constituante, membre de la commission pour l'aliénation des domaines et secrétaire de l'Assemblée en 1790. Se retire ensuite de la vie publique.

**HERWYN de NEVÈLE Pierre-Antoine-Charles**

(1753 - 1824)

Agronome

Entreprend le dessèchement des Moères de 1780 à 1787. A la Constituante, secrétaire du comité de l'agriculture et du commerce. Nommé commissaire des guerres après la session, emprisonné 7 mois en 1793 puis relâché. Commissaire du directoire

du département de la Lys, député de ce département au Conseil des Anciens. Après le 18 brumaire, membre du Sénat conservateur. Comte d'Empire en 1808 mais favorable aux Bourbons, fait pair de France en 1814.

**BOUCHETTE François-Joseph**

(1735 - 1810)

Avocat à Bergues

À la Constituante, appartient à la majorité réformatrice. Maire de Bergues en 1792. Brièvement arrêté en 1793.

**DELATTRE de BALZAERT Henri-Bernard, baron de**

(1743 - 1804)

Maître particulier des eaux et forêts à Nieppe, avocat à Merville

Se fait peu remarquer sous la Constituante. Siège ensuite pour le Pas-de-Calais au Conseil des Anciens et se retire en l'an VII.

SUPLÉANTS AYANT SIÉGÉ

CLERGÉ

VANDEN-BAVIÈRE Guillaume-Joseph

(1742 - 1815)

Curé de Terdeghem

Siège en remplacement de l'évêque d'Ypres invalidé le 29 septembre 1789. Très attaché à l'ancien régime, démissionne le 14 janvier 1790. Refusant de prêter le serment civique, se réfugie à Bruges.

PALMAERT Martin-Liévin

(1757 - 1840)

Curé de Mardyck

Siège après la démission du précédent. Prête le serment civique.

4 députés

CLERGÉ

VILLOUTREIX de FAYE, Jean-Baptiste-Auguste de

(1739 - 1792)

*Evêque d'Oloron***E**lu le 19 mai 1789. Ne se fit pas remarquer aux États généraux.

NOBLESSE

D'UHART Jean-Bernard, marquis

(né en 1765)

*Capitaine de dragons***D**emanda, en 1790, que dans la division en districts, les anciennes limites de la Basse-Navarre et du pays de Soule soient conservées lors de l'organisation du nouveau département du Béarn.

TIERS ÉTAT

ARRAING, Jean-Pierre d'

(1756- 1833)

*Avocat au parlement de Paris, maire de Mauléon***C**ompta parmi les partisans de la Révolution à l'Assemblée Constituante, mais ne joua qu'un rôle modeste. Conseiller de préfecture du département des Basses-Pyrénées sous le Consulat, l'Empire et la Restauration.**DESCURET-LABORDE Jean**

(1736 - 1810)

*Notaire à Mauléon***F**ut un membre effacé de la majorité de l'Assemblée Constituante.

CLERGÉ

FONT Jean-Bernard

(1750 - 1826)

Chanoine de la cathédrale de Pamiers

S iégea à droite et signa les protestations de septembre 1791.

NOBLESSE

USSON Louis-Mathieu-Armand, marquis d'

(1740 - 1794)

Maréchal de camp, commissaire ordinaire du roi, chevalier de Saint-Louis

R efusa le vote par tête. Ne se joignit à l'Assemblée nationale que sur l'ordre du roi. Exécuté sous la Terreur le 25 juillet 1794.

TIERS ÉTAT

VADIER Marc-Alexis-Guillaume

(1736 - 1828)

Conseiller au présidial de Pamiers

D éputé aux États-généraux, puis membre de la Convention. Partisan des réformes. Traita Louis XVI de "brigand couronné" après la fuite à Varennes. Membre du comité de sûreté

générale en 1794, il contribua à la chute de Robespierre, exploitant contre lui l'affaire de la "Mère de Dieu". Frappé par la loi contre les régicides, il mourut en exil à Bruxelles.



BERGASSE-LARIZOULE Georges

(1763 - 1827)

Officier d'artillerie en retraite

I l protesta contre l'émission des assignats. Député de l'Ariège au Conseil des Cinq-Cents, il se retira de la vie publique après le 18 brumaire.



4 députés

CLERGÉ**BRACQ Martin-Joseph**

(1743 - 1801)

Curé de Ribecourt

Dans l'Assemblée du clergé, vote pour la vérification des pouvoirs en commun. Modéré, prête le serment

civique mais refuse d'être évêque. Conservateur du musée de Cambrai puis élu juge de paix après la Terreur.

NOBLESSE**ESTOURMEL Louis-Marie, marquis d'**

(1744 - 1823)

Maréchal de camp, grand propriétaire en Picardie

Siège à l'Assemblée des notables en 1787. A la Constituante, renonce aux privilèges héréditaires et aux droits féodaux au nom de sa province lors de la nuit du 4 août, puis revient sur son attitude. Intervient fréquemment pour

défendre le roi et le clergé. Général de division dans l'armée du Nord le 6 février 1792. Arrêté du 4 avril au 26 mai 1793. Député de la Somme en 1804 et 1811.

TIERS ÉTAT**MORTIER Antoine-Charles-Joseph**

(1730 - 1808)

Cultivateur et marchand mulequinier au Cateau

À la Constituante, se situe dans la majorité. Père du maréchal Mortier, auquel il doit d'être élu au Sénat en l'an XII.

DELAMBRE Charles-Guislain

(1735 - 1797)

Fermier à Boiry-Notre-Dame (Pas-de-Calais)

À la Constituante, s'associe à la majorité.

PAYS DE BIGORRE : SÉNÉCHAUSSÉE DE TARBES

RESSORT SECONDAIRE :
PAYS DE RUSTAING

CLERGÉ

RIVIÈRE Jacques

Curé de Vic-en-Bigorre

Il ne prit aucune part aux débats de la Constituante et ne reparut politiquement plus après la Constituante.

NOBLESSE

GONNÈS, Jean-François-Paul-Alexandre FOSSERIES, baron de

(né en 1726)

Seigneur de Gonnes, syndic de la noblesse de Bigorre

Il se montra partisan obstiné de l'ancien régime et protesta le 30 juin 1789 contre le vote par tête.

TIERS ÉTAT

BARÈRE de VIEUZAC Bertrand

(1755 - 1841)

Avocat au parlement de Toulouse, conseiller à la sénéchaussée de Bigorre

Siégea parmi les libéraux modérés. Très attaché à la liberté de la presse, il fut l'un des propagateurs de la déclaration des Droits. Le 4 septembre 1792, il fut élu membre de la Convention. Il la présidait lors de l'interrogatoire de Louis XVI. Nommé, un des premiers, membre du comité de salut public, il prit part à tous les actes

de la Terreur. Décrété d'accusation et condamné à la déportation, il dut fuir bien qu'étant élu député au Conseil des Cinq-Cents. Proscrit au retour des Bourbons en application de la loi de 1816 contre les régicides, il ne rentra en France qu'après la Révolution de Juillet 1830 et sa position demeura précaire.

DUPONT de BIGORRE Pierre-Charles-François

(1740 - 1793)

Avocat à Luz et assesseur de la vallée de Barèges

Il adhéra aux idées nouvelles et opina avec la majorité. Favorable à une déclaration des devoirs. Ultérieurement membre de la Convention, il mourut en novembre 1793.

132

4 députés



BAILLIAGES SECONDAIRES :

SAINT-OMER, BÉTHUNE, AIRE, LENS, BAPAUME, HESDIN, SAINT-POL

16 députés

CLERGÉ

LE ROULX Jacques-Joseph*Curé de Saint-Pol-sur-Ternoise*

Commissaire à la rédaction du cahier général du clergé d'Artois. Refuse la constitution civile du clergé. Meurt pendant la session, le 24 décembre 1790.

BOUDART François-Simon

(né en 1729)

Curé de La Couture

Joue un rôle effacé à la Constituante.

BÉHIN Pierre-Florent-François

(né en 1742)

Curé d'Hersin-Coupigny

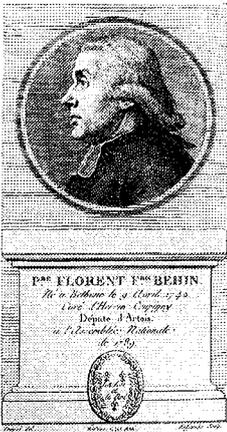
Le *Moniteur* ne mentionne pas son nom.

DIOT Jean

(1741 - 1794)

Curé de Ligny-sur-Canche

Accepte la constitution civile du clergé. Arrêté comme suspect sous la Terreur, puis guillotiné le 13 avril 1794.



NOBLESSE

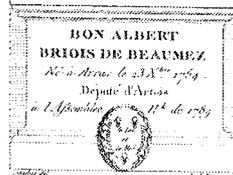
BRIOIS de BEAUMETZ Bon-Albert

(né en 1759)

Premier président du conseil d'Artois

À la Constituante, reste partisan de la monarchie constitutionnelle et intervient souvent dans les débats, notamment juridiques. C'est sur sa proposition que la torture est abolie. Élu président de l'Assemblée le 27 mai 1790, il soutient la création des

assignats. Membre du directoire du département de Paris après la Constituante. Émigre ensuite en Allemagne, en Angleterre puis aux États-Unis. Après un séjour à Calcutta en 1800, rentre probablement à Paris.



LAMETH Charles-Malo-François, comte de

(1757 - 1832)

Colonel du régiment des cuirassiers du roi

Avec ses frères Alexandre et Théodore, se distingue dans la guerre d'indépendance américaine et est blessé au siège de Yorktown. Au retour, fait gentilhomme d'honneur du comte d'Artois. A la Constituante, siège immédiatement à gauche. Après la fuite de Louis XVI, propose l'arrestation des officiers suspects. En juillet 1791, président de l'Assemblée. En février 1792, promu maréchal de camp, il

commande la division de cavalerie de l'armée du Nord. Désapprouvant le 10 août, il se réfugie à Hambourg, d'où il rentre en 1801. Gouverneur de Würzburg en 1809, de Santora (Espagne) en 1812, il se rallie à Louis XVIII. Député de Seine-et-Oise en 1829 en remplacement de son frère Alexandre, réélu en 1830 mais non en 1831, il se rallie à Louis-Philippe.



CROIX Charles-Lidewine-Marie, marquis de

(1760 - 1832)

Major dans l'armée royale, comte du Saint-Empire

À la Constituante, n'est pas favorable aux réformes mais défend les officiers émigrés. Plus tard, sert

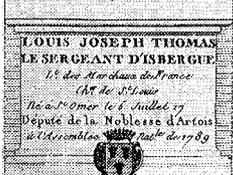
Napoléon qui le fait comte en 1809, chambellan en 1810, sénateur en 1813. Pair de France en 1814.

LE SERGEANT d'ISBERGUES Louis-Joseph-Thomas

(1747 - 1807)

Gouverneur de Lens et lieutenant des maréchaux de France

Monarchiste constitutionnel, se tient sur la réserve après son élection. Préside l'administration municipale de Saint-Omer sous le Directoire, puis de 1800 à 1802 et en 1806.



BAILLIAGES SECONDAIRES :
SAINT-OMER, BÉTHUNE, AIRE, LENS, BAPAUME, HESDIN, SAINT-POL

16 députés

*TIERS ÉTAT***PAYEN Charles-Marie**

(1738 - 1794)

Propriétaire cultivateur à Boiry-Becquerelle

Ne joue pas de rôle parlementaire important. Hostile ensuite aux mesures révolutionnaires, guillotiné à Cambrai le 19 juin 1794.

BRASSART Charles-Augustin-Dominique

(1739 - 1795)

Avocat à Arras

A l'Assemblée, nommé adjoint du doyen le 1er juin 1789, puis membre du comité de constitution le 6 juillet. Siègèa dans la majorité.

FLEURY Célestin-Sulpice*Fermier à Coupelle-Vieille*

Rôle effacé. Meurt le 29 novembre 1790.

VAILLANT Jacques-Louis-Nicolas

(1742 - 1813)

Consul d'Artois

A djoint au doyen des Communes puis membre du comité de constitution. Élu au Conseil des Anciens, il démissionne rapidement. Maire d'Arras en l'an XII.



TIERS ÉTAT

ROBESPIERRE, Maximilien-François-Marie-Isidore- Joseph de

(1758 - 1794)

Avocat à Arras

Né à Arras dans une famille d'avocats, vite privé de ses parents, il obtient une bourse au collège Louis-le-Grand à Paris, où il se lie avec Camille Desmoulins. Revenu à Arras exercer son métier d'avocat en 1781, il s'occupe aussi de littérature et défend déjà ardemment les idées nouvelles. Élu en 1789, d'abord peu connu, il se déclare favorable à une liberté totale de la presse (24 août 1789) et s'impose peu à peu par ses interventions constantes à la Constituante et au club des Jacobins pour défendre les droits du peuple. Il gagne alors son surnom d'"Incorruptible". C'est sur sa proposition que les Constituants ne peuvent siéger à la Législative.

De plus en plus influent aux Jacobins, il est l'un des rares adversaires de la guerre au printemps 1792 et joue un rôle capital dans les journées de juin et août 1792. Député de Paris à la

Convention, il s'appuie sur les Sans-Culottes et mène la lutte contre les Girondins, éliminés le 2 juin 1793. Membre du comité de salut public, il élimine les factions d'Hébert et de Danton, mais est de plus en plus accusé d'aspirer à la dictature et rendu principal responsable de la Terreur. Après l'aggravation de la Terreur au printemps 1794, et un dernier triomphe lors de la Fête de l'Être suprême (20 juin 1794) dont il a encouragé le culte, il est abattu par une coalition composée des membres de la Plaine, d'anciens terroristes et des modérés. Décrété d'arrestation le 9 thermidor an II avec son frère, Couthon et Saint-Just, il est mis hors la loi malgré la réaction de la Commune de Paris. La mâchoire brisée par le coup de pistolet d'un gendarme, il est guillotiné le 10 thermidor (28 juillet 1794).



PETIT Alexandre-François-Augustin

(1754 - 1839)

Cultivateur à Magnicourt-sur-Canche

Prêta le serment du Jeu de Paume et siégea avec la majorité. Nommé receveur général du district de Saint-Pol pour les revenus des

biens ecclésiastiques le 25 septembre 1790. Émigra peu de temps sous la Convention.

BOUCHER Louis-Joseph

(1728 - 1797)

Négociant et banquier à Arras

Ne joue pas de rôle à l'Assemblée.



BAILLIAGES SECONDAIRES :
SAINT-OMER, BÉTHUNE, AIRE, LENS, BAPAUME, HESDIN, SAINT-POL

16 députés

TIERS ÉTAT



DUBUISSON Hubert-Dominique-Joseph

(né en 1735)

Fermier et maire d'Inchy

N'a pas eu de rôle connu à l'Assemblée.

SUPLÉANT AYANT SIÉGÉ

CLERGÉ



MICHAUD Charles-François-Joseph

(1752 - 1794)

Curé de Bomy

Admis à siéger la 2 décembre 1790 en remplacement de Fleury, décédé. Partisan de la constitution civile du clergé, élu curé à Saint-Omer en mai

1791. Déclaré suspect par Le Bon, condamné puis guillotiné à Arras le 17 avril 1794.

PAYS DES BASQUES : BAILLIAGE D'USTARITZ

134

4 députés

CLERGÉ

SAINT-ESTEVEN Jean-Louis-Xavier

(né en 1719)

Curé de Ciboure

Vota pour la vérification en commun des pouvoirs des trois ordres. Obtint un congé en juillet 1790 et ne reparut plus à l'Assemblée.



NOBLESSE

MACAYE, Pierre-Nicolas HARANÉDER, vicomte de

(né en 1758)

Propriétaire à Saint-Jean-de-Luz

Se mêla d'abord aux novateurs, en demandant l'abolition des privilèges. Passa ensuite à l'opposition et signa les protestations des 12 et 15 septembre

1791 contre les décrets de la Constituante. Disparut ensuite de la scène politique.



TIERS ÉTAT

GARAT l'aîné, Dominique

(1735 - 1799)

Avocat à Bordeaux

Soutint la déclaration des Droits. Vota en 1789 pour que tous les citoyens soient éligibles. Plaida sans succès en faveur du maintien du particularisme de la Navarre lors de la division du

royaume en départements. Se prononça en mars 1790 pour la suppression des ordres monastiques. Rentra dans la vie privée après la Constituante.



GARAT le jeune, Dominique-Joseph

(1749 - 1833)

Avocat à Paris

Frère du précédent. Lié aux philosophes. Défendit avec vigueur la déclaration des Droits de l'Homme. Succéda à Danton au ministère de la justice le 9 octobre 1792 et fut surnommé "Garat-Septembre" à la suite de discours minimisant les massacres de septembre. Ministre de l'intérieur du 19 mars au 19 août 1793. Arrêté, et libéré peu après, en octobre 1793. Élu

député de Seine-et-Oise au Conseil des Anciens dont il devint président. Favorable au coup d'État du 18 brumaire, sénateur et comte d'Empire. Vota pourtant avec empressement la déchéance de Napoléon 1er en avril 1814, puis se rallia à lui pendant les Cent-Jours et fut réélu député le 16 mai 1815. Se retira de la vie politique lors de la seconde Restauration.

ROYAUME DE NAVARRE : DÉPUTATION ÉLUE PAR LES ÉTATS DE NAVARRE

135

4 députés*

CLERGÉ

PAVÉE de VILLEVIEILLE, Etienne-Joseph de

(1739 - 1793)

Evêque de Bayonne

Soutint de ses votes les privilèges de son ordre et fut l'un des derniers à accepter la réunion avec le tiers état. Refusa de prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé et adressa sur ce point d'énergiques instructions à ses prêtres. Émigra en Espagne en 1791.

NOBLESSE

LOGRAS Bertrand-Dominique-Joachim, marquis de

(né en 1750)

Conseiller au parlement de Navarre

Partisan de l'ancien régime, mais n'eut qu'un rôle effacé.

TIERS ÉTAT

VIVIER Armand

Propriétaire

Ne joua qu'un rôle obscur.

FRANCHISTEGUY Jean-Baptiste

(1755 - 1806)

Notaire

Ne prit pas la parole.

*Aucun des députés de Navarre ne siégea à la Constituante.



NICODÈME Paul-Joseph

(1733 - 1805)

Consul et échevin de Valenciennes

Fait partie du comité des finances de la Constituante et se situe dans la majorité. Ultérieurement juge au tribunal civil de sa ville.

PERDRY Jean-Claude-Alexis-Joseph, dit PERDRY le cadet

(1757 - 1812)

Avocat et échevin de Valenciennes

Vote avec la majorité.

BAILLIAGE DU QUESNOY

RESSORTS SECONDAIRES :
PRÉVÔTÉ-LE-COMTE À VALENCIENNES, SAINT-AMAND, MORTAGNE,
BOUCHAIN, CONDÉ

137

6 députés

CLERGÉ

RENAUT Pierre-Louis-Joseph

(né en 1740)

Curé de Preux-aux-Bois

L'un des premiers curés à se joindre au Tiers. Prête le serment à la constitution civile du clergé. Curé de Cambrai jusqu'au Concordat.

BARBOTIN Emmanuel

(1741 - 1816)

Curé de Prouvy

Appartient d'abord à la majorité réformatrice puis refuse de prêter le serment civique. Sa correspondance, publiée, est une source intéressante pour les historiens.

NOBLESSE

CROÿ Anne-Emmanuel-Ferdinand-François, duc de

(1743 - 1803)

Prince du Saint-Empire et grand d'Espagne, maréchal de camp

D'une illustre famille. Après son élection, défend l'ancien régime. Démissionne le 1er décembre 1789, émigre puis rentre en France sous le Consulat.

ARENBERG Auguste-Marie-Raymond, comte de LAMARCK et prince d'

(1753 - 1833)

Maréchal de camp, grand propriétaire en Belgique et en Flandre française

Prend parti pour les belges insurgés contre l'Autriche, mais après leur défaite, reste en France. Sous la Constituante, sert d'intermédiaire entre la cour et Mirabeau avec lequel il est

très lié et dont il est l'exécuteur testamentaire. En 1793, sert l'Autriche et se fait un ennemi de Bonaparte. En 1815, va servir le nouveau royaume des Pays-Bas. Mémoires publiées.

RESSORTS SECONDAIRES :
PRÉVÔTÉ-LE-COMTE À VALENCIENNES, SAINT-AMAND, MORTAGNE,
BOUCHAIN, CONDÉ

6 députés

TIERS ÉTAT

**GOSSUIN Louis-Marie-Joseph**

(1759 - 1821)

Lieutenant général au bailliage du Quesnoy

Fait partie du comité d'aliénation des biens nationaux. Receveur général de l'Eure en l'an VI, puis du Nord, enfin administrateur général des Eaux et Forêts. Rallié à la Restauration, député d'Avesnes de 1818 à 1821.

PONCIN Placide-Antoine-Joseph

(1743 - 1794)

Avocat et lieutenant au maire de Bouchain

A la Constituante, rôle effacé.

SUPLÉANT AYANT SIÉGÉ

NOBLESSE

**NÉDONCHEL Marie-Alexandre-Bonaventure, baron de**

(1741 - 1834)

Maréchal de camp et grand bailli d'épée du Quesnoy

Remplace le 22 janvier 1790 le duc de Croÿ, démissionnaire. Vote avec la droite puis émigre. Conseiller général du Pas-de-Calais sous l'Empire. Nommé lieutenant-général en 1816.

BAILLIAGE D'AVESNES

RESSORTS SECONDAIRES :
AGIMONT OU GIVET, MAUBEUGE, BAVAY, FUMAY, REVIN

138

4 députés

CLERGÉ

BESSE Jacques-Joseph

(né en 1747)
Curé de Saint-Aubin

Lun des premiers à se réunir au Tiers, prête le serment civique.



NOBLESSE

SAINTE-ALDEGONDE, Pierre-François-Balthazar GENECH, comte de

(1758 - 1838)
Colonel du régiment de Champagne-cavalerie

Na qu'un rôle obscur sous la Constituante, puis émigre. Gentilhomme du futur Louis XVIII, rentre avec les Bourbons. Lieutenant-général en 1815.



TIERS ÉTAT

HENNET François-Augustin-Pompée

(1728 - 1792)
Prévôt de Maubeuge

Elu par le Tiers, bien que noble. Se montre attaché à l'ancien régime.



DARCHES Charles

(né en 1748)
Maître de forges à Mariembourg (Belgique actuelle)

Un des députés chargés en 1791 de présenter la Constitution au roi.



TURCKHEIM, Jean de

(1749 - 1824)

Avocat

Partisan modéré de la Révolution. Il prêta le serment du Jeu de Paume. Après avoir donné sa démission le 24 novembre 1789, il retourna à Strasbourg

sa ville natale. Il désapprouva l'abolition de la royauté et émigra en Allemagne.

**SCHWENT Etienne-François-Joseph**

(1748 - 1820)

Syndic de la noblesse de Basse-Alsace

Favorable aux réformes, il prêta le serment du Jeu de Paume et vota avec la gauche. Par la suite, il se rallia

au 18 brumaire, fut nommé juge au tribunal de cassation (an VIII) et chevalier de l'Empire (1808).

LES DIX VILLES IMPÉRIALES DE LA PRÉFECTURE DE HAGUENAU RÉUNIES À SCHLESTADT

140

2 députés

TIERS ÉTAT

BERNARD Joseph-Charles

(mort en 1809)

Syndic du chapitre de Wissembourg

Adhéré à ce qui a été décidé par la pluralité des provinces. Il présenta sa démission le 3 novembre 1789.

MEYER François-Antoine

(né en 1754)

Médecin

Il eut un rôle très effacé et ne fit pas partie d'autres assemblées.

